



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GUIDE PRATIQUE



POUR PASSER À L'ACTION



ASSOCIATION



JE M'INFORME, J'AGIS, JE ME PROTÈGE

FACE AUX RISQUES

AGISSONS



BIEN PRÉPARÉS, BIEN PROTÉGÉS





Incendies, inondations, tempêtes...

Des événements déjà présents en France et qui s'intensifient avec le changement climatique.

Des événements pouvant générer accidents et pollutions industriels et altérer notre environnement.

Des événements qui ont un vrai impact sur notre vie quotidienne.

Des événements de plus en plus puissants et récurrents.

Des événements qui nous donnent l'impression d'être impuissants...

Mais nous pouvons agir face aux risques !

Nous pouvons agir en nous informant sur les risques de notre région.

Agir en nous formant aux bons réflexes. Ceux qui sauvent.

Agir en nous protégeant grâce aux recommandations des secours pour que leurs interventions soient plus efficaces.

Nous pouvons tous faire face et devenir acteurs de notre sécurité.

Parce que si nous sommes bien préparés, nous serons bien protégés.

**FACE AUX
RISQUES, |
AGISSONS**

RENDEZ-VOUS LE

13 OCTOBRE

Chaque année, un nouvel appel à projets est lancé pour soutenir toutes les institutions publiques, les acteurs privés ou les structures associatives souhaitant organiser des actions de sensibilisation sur les risques naturels et technologiques. Les projets ainsi labellisés se dérouleront tout au long de l'année, avec un point d'orgue le 13 octobre grâce à la « Journée Nationale de la Résilience ». Cette démarche « Face aux risques, agissons » est portée par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Transition écologique. Depuis 2022, plusieurs centaines de milliers de citoyens ont bénéficié des actions labellisées et ont été sensibilisés aux risques majeurs, tant en France hexagonale que dans les Outre-mer.



Je suis référencé pour bénéficier d'une visibilité nationale

Une carte interactive a été créée pour référencer les projets labellisés tout en les géolocalisant : <https://carte-jnr.fr/>



Je peux bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière

Pour faciliter l'émergence de projets portés par des candidats dotés de moyens limités, un accompagnement par le référent territorial et une aide financière pourront être demandés par le porteur de projet labellisé.



Je dispose d'outils de communication

Les projets ayant obtenu la labellisation peuvent utiliser le kit de communication officiel mis à la disposition des organisateurs.

5

**BONNES RAISONS
DE FAIRE LABELLISER
SON PROJET**



Je peux devenir lauréat de la « Journée Nationale de la Résilience »

En France hexagonale comme dans les Outre-mer, des prix seront attribués à des projets emblématiques, afin de saluer les initiatives les plus innovantes et les plus qualitatives.



Je deviens acteur de la résilience de la population

La labellisation me permet de créer des partenariats et de faire grandir mon audience pour diffuser la culture du risque.

3

MA LABELISATION EN 3 ÉTAPES SIMPLES



ÉTAPE 1

Je dépose le formulaire complété sur la plateforme dédiée.



ÉTAPE 2

Mon dossier est instruit dans un délai de 3 semaines maximum à compter de la réception d'un dossier complet.



ÉTAPE 3

Si mon projet est labellisé :

- Je reçois un mail de confirmation ;
- J'ai accès à des ressources et à un kit de communication ;
- Je reçois les indications pour solliciter une aide financière.



**J'AI ALORS TOUTES LES
CARTES EN MAIN
POUR INFORMER,
FORMER ET PROTÉGER
MA COMMUNAUTÉ.**

Si mon projet est désigné lauréat de la « Journée Nationale de la Résilience », je suis contacté pour la remise des prix lors d'une cérémonie pour que mes actions puissent bénéficier d'une visibilité nationale !



Pour mieux connaître les risques sur le territoire et près de chez vous :
GEORISQUES.GOUV.FR



Retrouvez l'ensemble des actions près de chez vous sur la carte interactive :
CARTE-INJR.FR



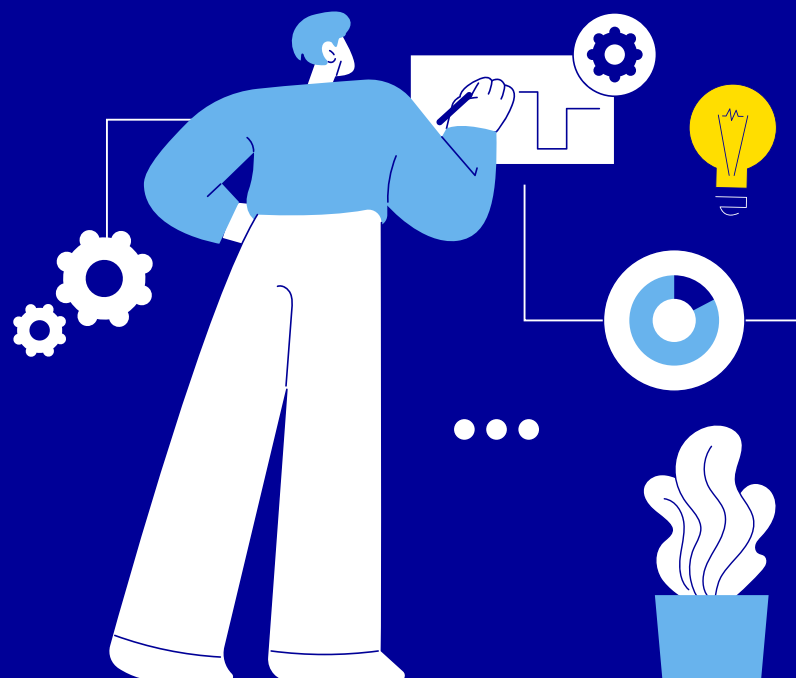
Pour vous préparer à faire face aux risques majeurs, retrouvez
[LE PLAN INDIVIDUEL DE MISE EN SÛRETÉ \(PIMS\)](#)

LES BONNES

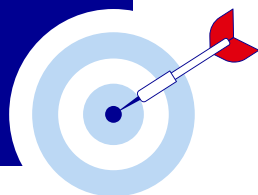
PRATIQUES

POUR MONTER

MON PROJET



JE SUIS UNE ASSOCIATION JE M'IMPLIQUE EN...



MOBILISANT MON RÉSEAU ET EN VALORISANT LES INITIATIVES

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Pays de l'Aisne a imaginé une pièce de théâtre de 45 minutes, intitulée « Les pieds dans l'eau », qui met en scène deux amis confrontés à une inondation. Accessible aux enfants comme aux adultes, cette pièce drôle et pédagogique a été suivie de nombreux échanges avec les spectateurs.

L'Association Prévention MAIF a créé un jeu de société, à disposition des parents, des enseignants et des éducateurs, afin de familiariser les enfants et les jeunes adolescents aux attitudes et aux comportements adaptés lors de la survenue d'événements liés aux risques majeurs.

L'IFFO-RME, l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement, a organisé « Gaffofeu - Tous concernés, tous acteurs », le Village de la prévention et de la résilience des feux de végétation et de forêt. Constitué de douze ateliers ludiques, d'un spectacle interactif et d'une démonstration de manœuvres, il était destiné aux scolaires comme au grand public.

L'association grenobloise « Alpes Là » (Isère) a proposé un cycle de randonnées afin de sensibiliser les publics jeunes et adultes sur les risques naturels en montagne. Ces randonnées ont permis la rencontre avec des professionnels du sujet, issus de laboratoires de recherche et du service en restauration des terrains de montagne (RTM).

SENSIBILISANT ET FORMANT LES ÉLUS

L'IRMa, l'Institut des Risques Majeurs a mis en place plusieurs parcours de sensibilisation et d'information territorialisés des responsables et décideurs locaux pour les préparer

à faire face aux risques. Cette opération itinérante, nommée « Résilience Tour », propose des exercices de simulation in situ et des conférences-débats.

L'Association des maires de l'Hérault a organisé une Journée de la résilience sur les risques naturels à destination des élus. Elle s'est déroulée sous la forme d'ateliers concrets qui ont permis de partager des bonnes pratiques et outils en matière de culture du risque et de faire des retours d'expérience.

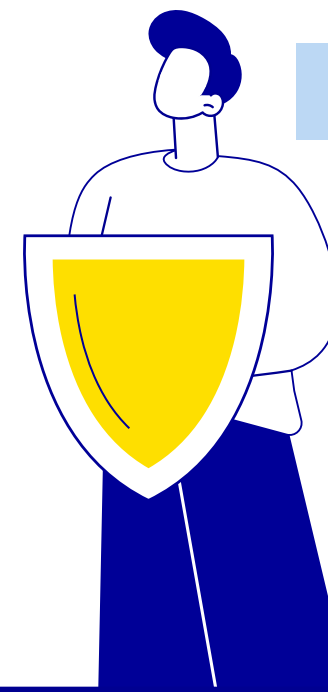
L'AFPCNT, Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques, a élaboré une opération nationale, nommée Prépa'Risk, à destination des collectivités : celle-ci met à leur disposition, conjointement avec le ministère de l'Intérieur, des exercices de simulation gratuits et clés en main, grâce à une plateforme numérique dédiée, sur des scénarios portant sur 13 risques majeurs.

ACCOMPAGNANT LA PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES

L'Association nationale des compagnons bâtisseurs a organisé une action à l'auto-sécurisation cyclonique qui consiste à accompagner les ménages les plus vulnérables de quartiers prioritaires de l'île de Saint-Martin afin d'effectuer les démarches nécessaires pour se protéger.

ORGANISANT UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

L'ANCCLI, fédération des 35 Commissions Locales d'Information auprès des installations nucléaires de France, a déployé dans 11 régions de France une exposition pédagogique sur la radioactivité, ses usages et ses risques. Composée de 84 panneaux répartis en 11 séquences thématiques, cette exposition conçue par l'ASN et l'IRSN pour s'intégrer à toutes sortes d'événements a permis de sensibiliser les citoyens au risque nucléaire à travers des infographies, des échanges et des jeux.



COMMENT JE CONSTRUIS **DES** **PARTENARIATS ?**

Construire un partenariat vous permettra de mutualiser les ressources, d'élargir votre réseau et de bénéficier de l'expertise des différents acteurs du territoire. Voici quelques étapes pour vous aider à construire efficacement des partenariats :

1. Je définis mon projet : l'objectif, les actions prévues, le public cible, les moyens de communication et les résultats attendus.

2. Je choisis une localisation : en fonction de l'ampleur de votre projet, choisissez une zone qui soit potentiellement touchée par les risques majeurs que vous évoquez, facilement accessible au public, susceptible de recevoir le soutien d'acteurs locaux déjà impliqués dans la gestion des risques.

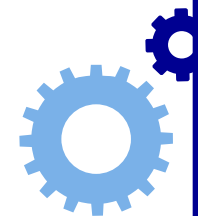
3. Je consulte les acteurs du domaine sur le territoire concerné : en identifiant les structures impliquées dans la prévention des risques, en prenant contact avec des experts locaux, en participant à des événements locaux sur des thématiques similaires pour rencontrer des partenaires potentiels.

4. J'identifie des acteurs qui pourront aider au montage du projet : des troupes de théâtre pour animer l'action, des associations du quartier, des médias locaux pour relayer l'information et des entreprises locales pour sponsoriser le projet.

5. Je propose la trame aux élus du territoire concerné : une fois le projet bien structuré et les premiers partenaires identifiés, il est crucial de présenter votre initiative aux élus du territoire. Ceux-ci peuvent apporter une validation institutionnelle, faciliter l'accès aux infrastructures et apporter un soutien financier ou logistique.



QUELS SONT LES PROJETS QUE JE PEUX **PROPOSER** ?



Il n'y a aucune restriction aux projets qui peuvent être déposés, dès lors que le projet n'a pas pour objet la promotion commerciale d'un produit ou d'une structure. Ceux mentionnés dans ce guide ne sont que des illustrations de ce qui peut être fait.

- Ils peuvent être physiques : stand d'information, de sensibilisation ou de promotion, « escape game », jeu sérieux, démonstration, exercice sur table, land-art, spectacle, simulateur, présentation du kit d'urgence, projection, résidence artistique, mise en situation...
- Ils peuvent être dématérialisés : podcast, article en ligne, application, webinaire, émission de radio... ou mixtes.

QUELS SONT LES PROJETS QUI ENTRENT DANS LE **PÉRIMÈTRE** **DU DISPOSITIF** ?

Le projet peut porter sur la sensibilisation de la population aux comportements de sauvegarde, aux risques majeurs, aux gestes qui sauvent, à l'organisation des secours ou aux vecteurs d'alerte, à l'organisation du « retour à la normale » après un événement majeur, ainsi qu'aux aides apportées par l'État et les collectivités, les assureurs ou les associations et à la réduction de la vulnérabilité.

Le projet doit viser à répondre à l'un des trois objectifs de la journée :

- Développer la culture sur les risques majeurs,
- Se préparer à la survenance d'une catastrophe,
- Développer la résilience collective aux catastrophes.

DES RESSOURCES

POUR

PROMOUVOIR

MON PROJET



LES ACTEURS PRINCIPAUX SUR LES RISQUES MAJEURS*

LE RÉFÉRENT TERRITORIAL « FACE AUX RISQUES AGISSONS »

Présent dans chaque département de France hexagonale et dans les départements et territoires d'Outre-mer, le référent territorial est le relais de proximité s'agissant du dispositif.

SES MISSIONS :

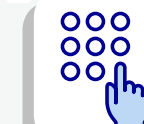
- Faire connaître le label et la Journée Nationale de la Résilience aux futurs porteurs de projets et aux publics.
- Instruire les demandes de labellisation.
- Accompagner les porteurs de projet labellisé, notamment en mettant à disposition diverses ressources (guide PCS/PICS, PIMS, Géorisques,...).
- Instruire les demandes d'aide financière déposées par les porteurs de projet labellisé.

Contact : via la plateforme dédiée
sur démarches simplifiées



LES AUTRES ACTEURS TERRITORIAUX

- Les coordonnateurs académiques risques majeurs.
- Les services « jeunesse, sport et vie associative ».
- Les collectivités territoriales.



*liste non exhaustive

ASSOCIATION NATIONALE DES COMITÉS ET COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION (ANCCLI)

Association qui fédère les expériences et les attentes des 35 CLI (Commissions locales d'information) et porte leurs voix auprès des instances nationales et internationales.

SES MISSIONS :

L'une des missions essentielles des CLI est de relayer l'information auprès du grand public et de permettre ainsi, au citoyen, de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire.

Contact : <https://www.anccli.org/>

AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION (ASNR) (CRÉATION AU 1^{ER} JANVIER 2025)

Autorité administrative indépendante chargée de contrôler les activités nucléaires civiles en France.

SES MISSIONS :

L'ASNR a une mission générale d'expertise, de recherche et de formation. Elle contribue aux travaux du Parlement sur ces sujets et à l'information du public. Elle participe au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens.

INSTITUT FRANÇAIS DES FORMATEURS RISQUES MAJEURS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (IFFO-RME)

Association qui constitue un espace de réflexion et une force de propositions afin de développer les actions d'information, de formation et d'éducation à la prévention des risques majeurs auprès des jeunes et du grand public.

SES MISSIONS :

- Développer la culture du risque majeur dans la population et notamment chez les jeunes.
- Aider les établissements d'enseignement à assurer leur mise en sûreté.
- Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Développer un réseau de formateurs en assurant leur formation et leurs actions.

Contact : <https://arc.iff-rme.fr/>

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES (AFPCNT)

Association qui favorise la diffusion et la mise en commun des connaissances, des méthodes et des outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes, pour le développement de la résilience.

SES MISSIONS :

- Favoriser le développement de la culture de la résilience vers l'ensemble des parties prenantes concernées.
- Adopter une démarche globale et pluridisciplinaire associant prévention, protection et développement de comportements adaptés, collectifs ou individuels face aux risques.
- Animer un réseau permanent d'acteurs au niveau territorial afin de partager leurs expériences et promouvoir leurs bonnes pratiques.
- Favoriser le dialogue de ce réseau avec les pouvoirs publics et autres partenaires.

Contact : contact@afpcnt.org

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMa)

Association dont l'objectif est de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs.

SES MISSIONS :

- Développer des actions d'assistance aux territoires dans la préparation des acteurs locaux et du grand public face aux risques.
- Former et conseiller les décideurs locaux dans l'exercice de leurs missions de prévention.
- Favoriser les échanges d'expérience en matière de gestion des risques et de catastrophes (REX) et les faire partager.

Contact : info@irma-grenoble.com

PRÉVENTION MAIF

Association qui s'investit pour sensibiliser, informer et éduquer à la prévention des risques en accompagnant les collectivités, associations, enseignants et familles, en animant des ateliers de prévention.

SES MISSIONS :

« Sensibiliser, informer, éduquer » : sont les trois missions de l'association Prévention MAIF. Son programme d'actions est principalement mis en œuvre en milieu scolaire mais l'association s'adresse également aux adultes et s'engage dans une action éducative à la sécurité tout au long de la vie.

Contact : <https://prevention-maif.fr/>



UN KIT DE COMMUNICATION PERSONNALISABLE POUR CHAQUE PROJET LABELLISÉ

Dès lors que votre projet se voit labellisé par l'État, un kit de communication officiel vous est adressé.

Ce kit se compose de :

- Une affiche en A4 / A3, générique ou personnalisable et imprimable ;
- Des outils digitaux personnalisables, avec des vignettes pour les réseaux sociaux et un logo à apposer sur les vidéos ;
- La charte graphique « Face aux risques, agissons » ;
- Un article « Journée Nationale de la Résilience » (prêt-à-publier) sur les supports de votre choix ;
- La version imprimable de la « Boîte à risques » pour diffusion par les porteurs de projet lors de vos événements auprès du grand public.



CHECKLIST POUR COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



En amont de l'événement :

I. Dès que mon projet est défini, je peux communiquer sur les réseaux sociaux 1 à 2 fois par semaine jusqu'à la tenue de l'événement.

Exemples de posts :

- Un post pour présenter le label,
- Un post pour présenter la démarche de mon projet,
- Un post pour rappeler la date de l'événement et les modalités d'accès,
- Une série de posts pour présenter les intervenants ou les activités.

II. Un mois avant mon projet : je crée un événement sur mes réseaux sociaux.

Pendant l'événement :

Je prends des photos de l'événement pour poster le jour-J sur les réseaux sociaux.

Bonnes pratiques :

- Je privilégie des photos du public sans visage reconnaissable,
- Je privilégie des photos de mon équipe en les taguant : cela génère de l'engagement (like, commentaire, partage...).

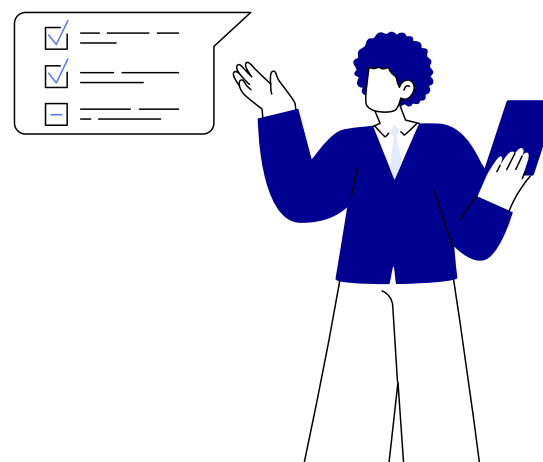
Quelques idées de formats :

- Vidéo : le jour-J, je privilégie des vidéos de moins de 30 secondes pour capter rapidement l'attention des internautes,
- Story : ce format portrait éphémère permet de donner à voir en direct l'envers du décor et les coulisses de votre événement.

Après l'événement :

I. Jusqu'à une semaine après l'événement : je reviens sur les moments forts de la journée à travers un post bilan. Je privilégie un format vidéo court ou un carrousel de photos.

II. Je pense à remercier les participants et mes partenaires !



BIEN PRÉPARÉS, BIEN PROTÉGÉS



La Journée Nationale de la Résilience mise en place par le Gouvernement depuis 2022, et institutionnalisée par la loi du 10 juillet 2023 vise à **préparer chaque citoyen aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe** afin qu'il devienne ainsi le premier acteur de sa sécurité.

Chaque année, un nouvel appel à projets est lancé pour organiser des actions de sensibilisation sur les risques naturels et technologiques, y compris nucléaires : celui-ci permettra aux projets organisés tout au long de l'année de disposer du label « face aux risques, agissons », avec un point d'orgue le 13 octobre : la **Journée Nationale de la Résilience**.

Cette journée permet de sensibiliser la population à l'adaptation au changement climatique et à ses conséquences pour la vie, les biens et l'environnement.

Pour mieux connaître les risques sur le territoire et près de chez vous :

GEORISQUES.GOUV.FR



Retrouvez l'ensemble des actions près de chez vous sur la carte interactive :

CARTE-JNR.FR/CARTE_INTERACTIVE

